

L'air du temps



n°159

Février 2017

Sommaire

- ▶ Conseil municipal du 15 décembre : CCAS, station, La Scie...
- ▶ Patrimoine communal : préparer l'avenir
- ▶ Bibliothèque : des projets
- ▶ Activités périscolaires : yoga
- ▶ Service civique
- ▶ Retour sur... le concert de poche à la bibliothèque
- ▶ Station des Coulmes : ça s'est passé en janvier

La vie de la commune c'est aussi sur : <http://www.rencurel-vercors.fr/>



Le recensement en quelques chiffres :

288 logements à collecter répartis sur **254 adresses**

Une « petite moitié » sont des **résidences secondaires** pour lesquelles Jacotte remplit une fiche logement avec les renseignements qu'elle possède.

Une « grosse moitié » sont des **résidences principales** pour lesquelles les habitants remplissent fiche de logement et fiches individuelles.

Au 6 février, sur 183 habitants recensés, 151 l'ont été via internet et 32 via les fiches papier.

Merci à ceux qui n'ont pas encore rempli leurs fiches de le faire rapidement !

Air du temps

Nous voilà à mi-mandat.

Dans 3 ans, en mars 2020, les électeurs de Rencurel seront appelés à renouveler l'équipe municipale qui devra prendre en main la destinée de la commune. Et si nous en parlons dès maintenant c'est que les décisions d'aujourd'hui pèseront sur ce qu'il faudra assumer demain.

Il nous semble donc indispensable que tous ceux qui s'intéressent au devenir de la commune puissent prendre connaissance des gros dossiers en instance, en mesurer les enjeux, se familiariser avec le cheminement parfois long, de leur instruction, et s'approprier le fonctionnement de la « machine » institutionnelle. Et cela, même s'ils n'ont, pour l'instant, pas encore envisagé de soumettre leur candidature aux suffrages de leurs concitoyens ! C'est pourquoi nous proposerons prochainement une première réunion publique au cours de laquelle nous balaierons l'ensemble des dossiers qui sont sur la table ou sur le point de l'être et qui engagent l'avenir. Un premier aperçu en est donné en p. 4.

Nous évoquerons les choix qui sont à faire. Nous déciderons ensemble d'une méthode de travail qui permette de faire émerger l'intérêt général afin que les élus puissent prendre les décisions les plus appropriées.

Ensemble, on ne va pas forcément plus vite, mais on va plus loin, dit-on.

Michel Eymard, maire

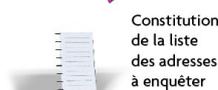
LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)



Vérification et validation des résultats par l'Insee

Communication des chiffres aux maires et au grand public

Vie municipale

EN BREF

Conseil municipal du 15 décembre

> Enfouissement des réseaux secs, Chemin des Gondrands

Suite à la décision prise lors du CM du 8 novembre (cf. *L'air du Temps* n° 158 de janvier 2017) et pour permettre au SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) de conduire les études d'exécution, le Conseil a approuvé :

- l'avant-projet présenté par le SEDI
- les plans de financement initiaux (0 € de participation de la commune pour l'enfouissement du réseau électrique et 15 861 € pour l'enfouissement du réseau téléphonique).

Etant entendu qu'ils seront à nouveau présentés pour validation avant tout démarrage des travaux.

> Dispositions à inclure dans le PLU

Le permis de démolir, outre sa fonction d'outil de protection du patrimoine, permet d'assurer un suivi de l'évolution du bâti. Il est donc de l'intérêt de la commune de soumettre à autorisation préalable tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur son territoire, exceptés ceux inscrits à l'article R.421-29 du code de l'urbanisme.

Les installations de **clôtures** mal maîtrisées :

- peuvent avoir un impact visuel sur l'environnement urbain ou naturel,
- être à l'origine de difficultés de déneigement de la voirie.

Pour éviter le développement éventuel de contentieux, il est donc nécessaire pour la collectivité de s'assurer du respect des règles fixées par le plan local d'urbanisme comme le prévoit l'article R.421-12 d du code de l'urbanisme.

En conséquence, le Conseil a approuvé l'institution du permis de démolir et l'instauration de la déclaration préalable à l'édification de clôture dans le cadre du PLU.

> Subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les nouveaux dispositifs permettant aux communes et intercommunalités de bénéficier de subventions de la Région ont été présentés aux maires le 28 novembre, à Vinay.

Le Conseiller régional référent pour le Sud-Grésivaudan, M. Chokri Badredine, a invité les communes à déposer au plus vite leurs dossiers de demandes de subventions.

Une réunion des communes de la vallée de la Bourne est prévue avec lui le 19 janvier et les projets seront soumis au Conseil du 23 janvier 2017.

COMMUNE, CCAS ET RÉGIME FORESTIER

Relations Commune-CCAS

La révision du document de gestion de la forêt communale de Rencurel doit avoir lieu en 2017.

Un travail de mise à jour du foncier a été conduit au préalable par l'ONF.

S'est alors posée la question des parcelles propriété du CCAS pour lesquelles la mise sous régime forestier était nécessaire.

La signature de 2 documents séparés avec l'ONF aurait engendré, pour la commune, le doublement des frais afférents, le budget du CCAS étant en fait abondé par le budget communal

> Position du CCAS

Lors de sa réunion qui a précédé la réunion du Conseil municipal du 18 décembre, le Conseil d'administration du CCAS a donc voté le transfert de ses biens mobiliers et immobiliers à la commune en vue notamment de la mise sous régime forestier des parcelles qui peuvent en relever.

Etant entendu que la commune continuera à financer, comme par le passé, les actions jusque là portées par le CCAS :

- subventionnement des repas du restaurant scolaire
- repas des anciens.

Dans le cadre de la nouvelle intercommunalité la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est évoquée, CIAS dont les actions et les moyens pourraient bénéficier aux habitants de la commune. Dans cette perspective, la dissolution du CCAS sera envisagée cette année.



> Position de la commune

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement

- au transfert des biens du CCAS à la commune
- à la prise en charge d'éventuels frais annexes à ce transfert
- à la mise sous régime forestier des parcelles du CCAS dont l'ONF juge qu'il est avantageux de les classer.

Ces parcelles situées sur les secteurs de l'Achard et du Bécha représentent une superficie de 13,879 ha.

Une parcelle également située sur le secteur de l'Achard ne pourra pas être incluse dans l'immédiat. Elle fait en effet partie d'un Bien Non Délimité d'une superficie totale de 14,937 ha qui doit préalablement faire l'objet d'un lotissement attribuant un lot à chaque propriétaire.

LOCATION À LA SCIE



(miel, huile, bières, fromages locaux, cuir...).

Christian Stanzer a présenté au Conseil le plan d'aménagement envisagé incluant le percement d'une porte ouvrant sur l'extérieur avec création d'un sas dans l'ancienne épicerie.

Il a proposé un loyer de 300 € HT mensuel pour 36 m² avec une refacturation de la taxe foncière et de la TEOM .

Le Conseil municipal, à la majorité, a donné un accord de principe à la location du local, sous réserve :

- que les aménagements soient rediscutés et que leur valeur n'excède pas l'équivalent du montant de 2 ans de loyer
- d'avoir des renseignements sur le traitement des eaux (le rejet dans le réseau d'assainissement de la commune est-il possible ?).

Vie municipale

LA STATION

Projet de remplacement de la gare de départ du télésiégi de Ravat

La gare suspendue du télésiégi de Ravat est obsolète (il n'est plus possible de se procurer des pièces de rechange en cas de problème).

La commune de Corrençon démonte une gare à fût unique qui a encore cours, dont le moteur a été refait à neuf (alors que l'actuel moteur du télésiégi de Ravat a plus de 20 ans), dont le réducteur a été contrôlé et qui est équipée d'un système de régulation automatique de vitesse permettant des économies d'énergie. L'armoire électrique du télésiégi munie d'un boîtier de sécurité est pratiquement neuve (150 h de fonctionnement).

La commune de Corrençon a proposé à la commune de Rencurel de lui céder l'ensemble (armoire électrique + gare de départ + contrepoids et quelques perches) pour un montant de 14 236,00 €.

Le coût total de réimplantation de la nouvelle gare sur le télésiégi de Ravat se monterait à 37 587,20 €, montant qui se décompose ainsi :

- Gare et armoire électrique (commune de Corrençon) : 14 236,00 € HT
- Mise en service de l'équipement électrique (Jacquard électromécanique) : 2 351,20 € HT
- Mission de maîtrise d'œuvre (Cabinet ERIC) : 5 000,00 € HT
- Terrassement et socle (Entreprise Blanc) : 16 000 € HT

Au titre de l'entretien des remontées mécaniques du Col de Romeyère (délibération de la CCBI du 21 juin 2005), la Communauté de communes a décidé de prendre en charge un montant de dépenses de 29 587,20 €, soit 79% du coût total HT, et demande à la commune de Rencurel de prendre à sa charge le restant, 8 000 € HT, soit la moitié du coût du terrassement.

Le Conseil municipal, à la majorité, approuve le projet de changement de la gare et accepte le devis de prise en charge de la gare et accepte le devis de prise en charge de la moitié du terrassement, soit 8 000 €, sous réserve de l'accord du propriétaire du terrain et de la finalisation du dossier technique par le Ski-Club.



L'actuelle armoire électrique du télésiégi de Ravat pourra être transférée sur le télésiégi dont l'armoire doit être remplacée.

Tarifs de location du gîte communal du Col



Le Conseil a approuvé à l'unanimité les tarifs de location du gîte communal du Col proposés par Pierre Jeanselme.

Tarifs proposés, au 1 ^{er} janvier 2017		
Nuitée "randonneur"		15,00 €
1 à 2 nuits avec privatisation du gîte. Arrivée 18h, départ 17h		350,00 €
3 nuits avec privatisation	+150 €	500,00 €
4 nuits avec privatisation	+150 €	650,00 €
5 nuits avec privatisation	+100 €	750,00 €
6 nuits avec privatisation	+100 €	850,00 €
Semaine avec privatisation du gîte	+50 €	900,00 €

CPAI

Le Conseil a approuvé le Contrat de Performance des Alpes de l'Isère proposé par le Département en lieu et place du Contrat de Développement Diversifié. Nous y reviendrons dans le prochain n° de *L'Air du Temps*.

Vente de chaleur

Les contrats de vente de chaleur au Centre des Coulmes et à l'Hôtel *Cœur des Montagnes* ont été reconduits aux mêmes tarifs que précédemment.



PRÉPARER L'AVENIR

Cette page donne un aperçu des dossiers dont il est question dans l'édito, en p. 1. Mais l'inventaire est à compléter. La vitalité de la commune et les services à rendre aux habitants induisent d'autres dossiers à traiter. Il en est de même pour les questions. Ces sont des questions qui se posent ou qu'on peut se poser mais ce ne sont pas toutes les questions et pas forcément les bonnes. L'avenir est à construire ensemble.



Centre des Coulmes

Un équipement vieillissant qui a besoin de mise aux normes thermiques et d'accessibilité. Un équipement à la capacité d'accueil trop faible aussi.

Mais un équipement qui crée de l'emploi, qui donne vie au Col, qui stimule l'économie locale.

Quel avenir ? Avec qui ?



Déneigement

Quels choix pour l'avenir ?

Service assuré exclusivement par la commune ?

Service confié au privé ?

Solution mixte ?

Sont en jeu, les questions de personnels, de législation, de renouvellement ou pas du matériel, de coût pour la collectivité mais aussi d'attractivité de la commune

Les bâtiments scolaires

Un projet de regroupement des 2 écoles sur un même site a existé et n'a pas eu de suite compte tenu de son coût.

Quels problèmes pose la situation actuelle ? En terme de coût de fonctionnement mais aussi en termes pédagogiques ?

Quelle restauration scolaire dans l'avenir ? Quels locaux ?

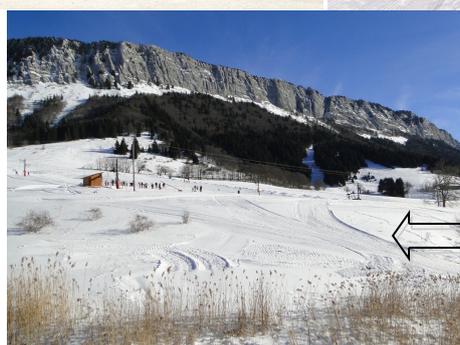
D'autres services à prévoir ?



Quel avenir pour le bâtiment de La Scie ?

Locaux artisanaux, locaux festifs, locaux associatifs et service public cohabitent. Choix ou opportunité ?

La grande salle : en faire une « vraie » salle des fêtes ?



Quel avenir pour la station ?

Faut-il aller vers un même gestionnaire pour le domaine nordique et le domaine alpin ?

La commune est-elle en mesure d'assurer la pérennité de tous les équipements du Col ?

Quel projet de développement pour le Col de Romeyère comme pôle touristique ?



Église :

Les experts semblent d'accord sur le diagnostic du problème dont souffre le bâtiment ; le coût des travaux de réhabilitation a été évalué.

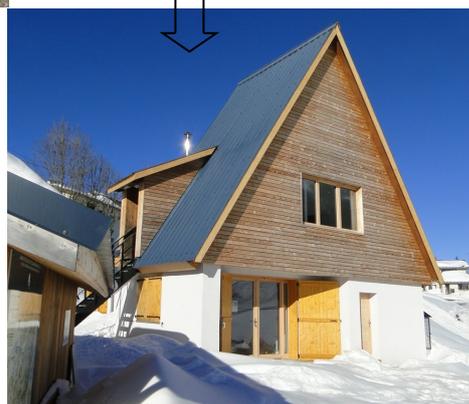
Mais quel avenir ?

Vocation culturelle exclusive ?

Vocation culturelle et culturelle ?

Quels besoins ?

Qui décide en fonction de quoi ?



DES PROJETS

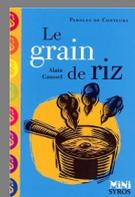
**DEFI LECTURE
CM2/6ème**

Au mois de mai, à l'occasion de la visite du collège de Pont, les CM2 de Rencurel participeront à un défi lecture avec les autres CM2 du secteur et les élèves de 6ème du collège de Pont.

Pour ce défi lecture, tous doivent lire 4 romans sur le thème de l'immigration, choisis par les bibliothécaires de Pont et le Collège, et chercher des questions à poser aux autres, sur ces livres.



Marie, bibliothécaire à Pont est venue le vendredi 3 février, à la bibliothèque de Rencurel, présenter ces 4 livres aux CM2 et à leur maîtresse.



Le grain de riz
Un anniversaire camion
Champ de mines
Eux, c'est nous

Ces 4 livres ont été prêtés à l'école du village

EVENEMENT

OBJET

LIEU

BATIMENT

PLANTE

**100
MOTS**

**POUR PARLER
DE RENCUREL**

ACTIVITE

ANIMAL

METIER

ASSOCIATION

ELEMENT

La bibliothèque propose à tous, petits et grands, de participer à la réalisation d'un livre sur Rencurel.

Choisissez **votre mot**, inscrivez-le sur une feuille avec une phrase ou un texte d'explication et déposez-le, dès maintenant, avec votre nom dans la boîte aux lettres de la mairie ou inscrivez-le sur le site de la commune : <http://www.rencurel-vercors.fr/2267-contacter-la-mairie.htm>

Les 100 premiers mots figureront dans le livre avec photo, légende et nom de l'auteur.

Education

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

En janvier / février, les enfants de l'école du village ont découvert le yoga avec Mireille HOREM. Les CM2 d'abord, 3 vendredis de suite, pendant que les CE2/CM1 étaient en APC avec leur maîtresse. Puis l'inverse.



Un grand merci à Mireille HOREM !

Accueil

AVIS

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Mexicains, Slovaques cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre d'Echanges Internationaux). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paul, jeune allemand résidant au cœur de l'Allemagne, a 15 ans. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de septembre 2017. Il aime faire du sport et du piano, regarder des films et courir. Il étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies : Il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Laurence LATHOUD – Grenoble
04.76.51.33.84
lathoud@gmail.com



Dans le rétroviseur

MOMENT CONVIVAL

Concert de poche à la bibliothèque

La bibliothèque a accueilli fin janvier, pour la deuxième année, le concert de poche proposé par l'AMIR et l'Ecole de Musique de Pont-en-Royans.



Nous avons pu applaudir en première partie, des élèves de l'école de musique et en particulier, Lou et Tao.

En seconde partie de soirée, Philippe Metton et Silène nous ont fait découvrir la variété de la musique irlandaise et les divers instruments pour l'interpréter.



SERVICE CIVIQUE

Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience professionnelle sans diplôme ni expérience exigés ?

Le Service Civique est fait pour vous !

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de vous engager sur des missions d'intérêt général : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours.

Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans conditions de diplôme
- Indemnisées 577,08€ net par mois
- De 6 mois, 24h par semaine
- Compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Contact :

Mathilde ROUDET : mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr
ou l'accueil de la Mission locale au 04.76.38.83.42.



Au jour, le jour...

AGENDA Février/Mars

Quand	Quoi	Où	Par qui
Vendredi 10 février à 18h	Concert de poche <i>Chanson et orgue de barbarie</i>	Bibliothèque de St Romans	Asso. Musicale Intercommunale du Royans
Jusqu'au samedi 18 février 2017	Recensement de la population	Commune de Rencurel	INSEE et commune
Samedi 18 février	Soirée musicale Irlandaise	Foyer de ski du Faz	Association foyer de ski de Presles
Samedi 18 et 25 février Samedi 4 mars	Nocturne ski alpin Descente aux flambeaux	Col de Romeyère	Ski-Club de Rencurel
Samedi 25 février	Relais à L'AmériCoulmes	Col de Romeyère	Ski-Club de Rencurel
Mardi 28 février	Carnaval à ski	Col de Romeyère et Patente	Ski-Club Centre nordique
Samedi 11 mars	Osez le nordic !	Patente	Nordic'Isère Centre nordique
Pour toutes les animations proposées par la station des Coulmes en Vercors, renseignements au 04 76 38 96 61 ou sur https://www.coulmes-vercors.com/			
Mardi 7 mars à 19h	Conseil municipal	Mairie	



AVIS

A la demande d'une personne ayant séjourné aux Genêts, en 1979, nous publions la lettre ci-dessous.

Merci aux personnes qui pourraient l'aider dans ses recherches de la contacter directement.

En 1979, j'ai séjourné, pour me reposer, aux Genêts, à RENCUREL et y ai fait la rencontre de deux jeunes filles qui étaient là en vacances et qui avaient été placées par la DDASS dans un foyer dont voici les références :

Foyer Sainte-Anne - 9, rue Traversière 62222 - Saint Martin lès Boulogne s/Mer

Ces jeunes filles s'appelaient : Florinda et Carole.

J'avais créé, à l'époque, des liens d'écoute, de conseils et d'amitié avec ces jeunes filles et ai reçu des courriers d'elles très touchants que j'ai retrouvés dans mes archives. Je n'ai pu à l'époque répondre à ces courriers (ce qui n'est pas très honorable de ma part) mais j'avais deux grands invalides à charge pour lesquels j'étais le gîte, le couvert, l'infirmière et tout, et tout.... (sans aucune aide de qui que ce soit) malgré mes obligations professionnelles. Ce n'est pas une excuse pour autant.

C'est pourquoi, à l'aube de mes 65 ans, je suis à la recherche de ces deux personnes pour entamer des retrouvailles mais je vous assure que c'est un véritable parcours du combattant.

A bientôt de vos nouvelles et merci à nouveau.

Maryvonne LOUËR - 21 Rue de Rennes 35600 - REDON - Tél : 02.99.71.35.90

ÉTAT CIVIL Décembre

Décès

LATTARD Conception (Marie)

le 7 janvier 2017
à Romans s/Isère

SANTÉ Permanences

Prochaines permanences des infirmières de Villard de Lans en rez-de-jardin de la mairie (cf. *L'Air du Temps* n° 156 - Octobre/Novembre)

Jeudi 9 février
Jeudi 23 février

Prendre rendez-vous
au 06 30 71 24 55

RECENSEMENT



Le recensement touche à sa fin. Les dernières fiches doivent absolument être retournées avant le 18 février.

Pour ne pas compliquer inutilement le travail de Jacotte, merci de ne pas attendre le dernier moment pour répondre sur internet ou pour lui remettre les documents.

TAD Février/Mars

Renaud Callet vous emmène

à St Marcellin

Jeudi 2 février
Mardi 21 février
Jeudi 9 mars
Jeudi 23 mars

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38

L'air du temps n°159

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : février 2017

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Michel Eymard, Monique Eymard, Site Trail Vercors Coulmes et des associations

Les Coulmes-en-Vercors

FÊTE DU NORDIQUE LE 21/01 ET TRAIL BLANC LE 29/01

Le Belvédère porte maintenant bien son nom ! Jean-Marc, Cyrille, Clément et leurs collègues de la CCBI ont profité des moments sans neige de la saison passée et de ce début de saison pour dégager le paysage !

On peut désormais voir du haut l'entraînement au biathlon qui se déroule en contrebas, dans la clairière, comme le dimanche 21 janvier, à l'occasion de la fête du nordique.



Une nouvelle activité se développe au Col cette année : le fat bike, un VTT 4 saisons !

Le 21 janvier c'était l'occasion de découvrir le fat bike électrique sur neige avec Green E-Bike Country et l'école de VTT be Bike (basés au Col) !



Le 21 janvier c'était aussi l'occasion de faire connaissance avec les chiens de traîneaux de Xavier et Dominique.



Le 29 janvier, ce sont 49 concurrents qui se sont affrontés sur les 10 km du Trail Blanc. Neige impeccable !

Et ravitaillement en produits locaux préparé par les Amis des Coulmes à l'arrivée.

